



Le bon sens a de l'avenir →

Communiqué Information réglementée

Aix-en-Provence, le 25 avril 2012

CRCAM Alpes Provence Mise à disposition des HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien direct :

http://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/2013/honoraires-controleurs-legaux.pdf

Contact presse :

Nassy GUETRANI ☎ 04 42 19 20 92 - nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr